

Nouveaux horizons POUR LES JEUNES MEDECINS CANADIENS

Service de la marine du Canada

Règlements relatifs à l'entrée des médecins dans le service.

Les médecins feront un service de 3 ans, lequel pourra être prolongé jusqu'à 5 ans.

Les candidats à la position de médecins-chirurgiens devront adresser leur demande au ministère du Service Naval à Ottawa avant Jeudi le 15 septembre, et donner les renseignements nécessaires: quel diplôme ils ont obtenu, quelle expérience ils ont acquise depuis qu'ils pratiquent la médecine; donner des preuves de leur âge et fournir des certificats de bonnes vie et mœurs.

Une partie des candidats sera choisie pour subir un examen d'aptitudes et le nombre de médecins qui seront admis dans la marine sera en proportion du nombre de places vacantes. Les nominations se feront par ordre de mérite, c'est-à-dire d'après le nombre de points obtenus à l'examen.

Les candidats ne doivent pas avoir plus de 30 ans à la date de l'examen; ils doivent être des médecins-praticiens gradués d'une université canadienne, ou être natifs du Canada, et démontrer qu'ils ont pratiqué au moins un an depuis leur sortie de l'université.

Les candidats auront à subir un examen médical afin de constater s'ils sont en état de prendre du service.

Les médecins-chirurgiens auront le grade de lieutenants suivant la date de leur commission.

Pour commencer le salaire sera de \$4. par jour, et après 5 ans \$5. par jour.

Chaque médecin-chirurgien devra se procurer l'uniforme suivant: 1 redingote, 1 gilet et 2 paires de pantalons, 1 habit négligé, 1 casque de grande tenue, 1 habit à dîner, 1 veste et l'épée avec ceinture (undress belt). Le reste de l'uniforme est facultatif. Pour couvrir le coût de cet uniforme une remise de \$150. sera faite à chaque officier lors de son entrée dans le service.

Les officiers qui seront libérés après 3 ans, pourvu qu'ils aient donné satisfaction durant leur service, recevront une indemnité de \$1000.; après 5 ans \$1500. Mais pour obtenir cette indemnité il leur faudra après avoir fini leur service actif, faire partie d'une RÉSERVE de médecins-chirurgiens.

Les officiers faisant partie de cette Réserve devront être prêts à prendre du service dans la marine, en temps de guerre ou en cas d'urgence, s'ils sont requis de le faire. Ils devront s'engager à rester dans la Réserve pour une période de 5 ans et recevront une indemnité de \$150. par année. À l'expiration de cette période, ils pourront continuer de faire partie de la Réserve durant une autre

période de 5 ans et recevront la même indemnité annuelle.

Les officiers de la Réserve qui seront appelés à servir en temps de guerre ou en cas d'urgence, recevront un salaire de \$5. par jour. Si durant cet engagement, ils sont blessés ou meurent de blessures reçues ou de maladies contractées "au service", leur cas sera traité, pour ce qui regarde l'indemnité qu'ils devront recevoir pour eux-mêmes, ou la pension qui sera allouée à leur veuve et leurs enfants, de la même manière que celui d'un officier du même grade dans le service actif.

Les officiers auront la liberté de porter leur uniforme durant leur service dans la Réserve des Médecins.

L'école supérieure de Dusseldorf SUR LE RHIN

L'Ecole Supérieure de médecine, dont Dusseldorf s'enorgueillit à bon droit, — est trop bien connue de tous ceux qui suivent le mouvement médical international et surtout allemand pour qu'il nous faille la présenter à nos lecteurs. D'ailleurs nous les en avons entretenus au long récemment encore. Qu'il suffise de rappeler que, fondée par la ville de Dusseldorf, l'une des cités les plus entreprenantes sur le Rhin, cette Académie supérieure ne s'occupe que d'enseignement avancé, sous la haute direction du Prof. Witzel, un maître dont l'habileté opératoire et le haut talent d'enseignement, sont parmi les plus vivaces souvenirs de notre séjour aux universités d'Allemagne. L'Ecole Supérieure de Dusseldorf vieille d'à peine de quelques années a vite atteint une renommée étendue et même internationale. Assurées d'un service hospitalier de 600 lits à leur inauguration, les Cliniques ont vu ce nombre monter rapidement à 800 et 1000 lits.

L'enseignement y est donné en vue des médecins déjà diplômés. C'est donc un "Post-Graduate School". Les Allemands et les étrangers surtout n'ont pas craint de profiter des avantages exceptionnels d'un enseignement essentiellement pratique et d'un matériel aussi abondant, et aujourd'hui l'affluence est considérable.

Ainsi on donnera en octobre un cours pratique de chirurgie abdominale, y compris ce qui touche plus spécialement à la gynécologie et l'urologie. — Les Prof. Witzel et Opitz et le Dr Janssen auront la direction de ce cours.

De pair on donnera une série de cliniques sur les affections de l'estomac et de l'intestin.

Ces cours sont "gratis".

Nous ne saurions trop encourager ceux de nos collègues en partance pour l'Europe de pousser jusqu'à Dusseldorf, — qui n'est qu'à une heure de Cologne. Ils n'auront qu'à se louer, nous en sommes certain, de ce séjour, si court soit-il, aux pays d'Outre-Rhin.

E. ST-JACQUES.